

SOUTENEZ TERRE DE LIENS DEVENEZ MÉCÈNE

Faire le choix du mécénat avec Terre de Liens, c'est contribuer à la préservation des terres agricoles sur votre territoire.



AVANTAGES FISCAUX

Pour soutenir l'action de Terre de Liens et bénéficier des avantages fiscaux liés au mécénat, les entreprises doivent passer par l'intermédiaire de la Fondation Terre de Liens, reconnue d'utilité publique et habilitée à recevoir des donations, des legs et du mécénat.

Quelle que soit la forme de mécénat que vous souhaitez développer, 60% de la valeur de votre soutien peut être déduit de votre impôt sur les sociétés ou sur les revenus (dans la limite de 0,5% de votre chiffre d'affaires HT).

VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS

SUR LES AUTRES MODALITÉS DE MÉCÉNAT

Toutes les formes de mécénat suivantes font l'objet d'une convention avec la Fondation Terre de Liens.

- ➔ Mécénat en nature
- ➔ Mécénat de compétences
- ➔ Partenariat média
- ➔ Mandat de collecte
- ➔ Produit partage

Prenez contact avec l'association de votre région ou avec l'association nationale pour définir les termes de la convention.

Toutes les coordonnées :
www.terredeliens.org/nous-contacter

Les informations recueillies feront l'objet d'un traitement automatisé destiné à vous communiquer votre reçu fiscal et les informations utiles sur l'action de Terre de Liens. Seules les structures du mouvement Terre de Liens pourront être destinataires de ces données. Conformément à la loi "Informatique et libertés" du 6 janvier 1978, telle que modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'opposition, pour des motifs légitimes, au traitement de vos données. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant à Terre de Liens (10 rue Archinard, 26 400 Crest).

TERRE DE LIENS

09 70 20 31 09 (prix d'un appel local)
mecenat@terredeliens.org
www.terredeliens.org

VOUS SOUHAITEZ FAIRE UN DON NUMÉRAIRE

REMP LISSEZ LE FORMULAIRE SUIVANT

→ ENTREPRISE

Nom de l'entreprise *

Adresse *

Code postal *

Commune *

Tél.

→ REPRÉSENTANT DE LA SOCIÉTÉ HABILITÉ À SIGNER

Fonction

Nom

Prénom

E-mail

Tél.

→ MONTANT DU DON

1 000 € 400 €

2 000 € 800 €

3 000 € 1 200 €

5 000 € 2 000 €

Autre montant euros

Coût du don, après
réduction d'impôt

→ RÈGLEMENT

par chèque à l'ordre de la Fondation Terre de Liens

par virement : contacter la Fondation Terre de Liens
09 70 20 31 09 | mecenat@terredeliens.org

→ DATER, SIGNER

Bulletin à retourner accompagné de votre chèque à :
Fondation Terre de Liens, 10 rue Archinard - 26 400 Crest

Fait à *

Le *

Signature * Cachet de l'entreprise